



association valaisanne des  
concierges, des employés  
et agents d'exploitation

**2018**

**RAPPORT  
D'ACTIVITE**



# INDEX

MESSAGE DU PRÉSIDENT .....

## **AFFAIRES COURANTES**

REMISE DES DIPLÔMES AUX APPRENTIS .....

CONSTAT : ALORS VENIR OU PAS ? .....

MON EXPÉRIENCE AVEC LES ART. 32 .....

LE CONCIERGE ET LA TECHNIQUE .....

## **RAPPORTS**

RAPPORT DU RESPONSABLE DE LA FORMATION.....

RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES MÉTIERS.....

## **COMITÉ, MEMBRES ET PARTENAIRES**

COMITÉ AVsC.....

LISTE DES MEMBRES.....

LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES.....



# MESSAGE

## DU PRÉSIDENT

Philippe Brantschen

**Chers membres, chers collègues, chers invités,  
Madame, Monsieur**

L'année 2018 a été une année de consolidation pour notre association.

Les examens de juin 2018 se sont déroulés parfaitement et j'en profite pour remercier toutes les personnes qui se sont investies à la réussite de cette 1ère édition. La 2ème édition de cette année se déroulera sur 3 jours au lieu de 2 en 2018, vu l'augmentation de 30 % de candidats. Bien entendu, je compte sur votre engagement et je remercie toutes les personnes déjà impliquées pour que ces examens se déroulent de la meilleure des façons.

Lors de notre AG de l'ARC du 30 mars dernier à Bevaix NE, il a été décidé que, sans un effort de la SFH pour rendre notre participation plus attractive à cette faïtière, l'année prochaine l'ARC serait dissoute. Cette association de concierges n'apportait rien à ses membres romands sinon un journal bimensuel en allemand, une cotisation annuelle de Frs 50.- et une assurance de protection juridique obligatoire depuis de 2018 de Frs 16,80. Nous allons profiter de cette opportunité de remaniement des relations entre l'ARC et la SFH d'intégrer dans le comité de l'ARC la nouvelle structure créée cette année en comité romand des agents d'exploitation pour créer une synergie entre la SFH et la SFB et leur proposer des solutions allant dans ce sens.

Pour ne pas se disperser entre toutes les formations qui existent sur le marché, telles que nettoyeur en bâtiment, gardien d'immeuble et peut-être bientôt un CFC de concierge, nous avons réuni des représentants de chaque association cantonale romande en comité romand des agents d'exploitation.

Les objectifs de ce nouveau comité réuni en association romande des agents d'exploitation sont une collaboration entre les cantons romands qui ont déjà une organisation très avancée dans la mise en place des cours pratiques (CI) et théoriques pour les CFC et AFP agent d'exploitation ainsi que l'organisation des examens de fin d'apprentissage, et ceux qui veulent se développer et devenir autonome chez eux dans tous les domaines de la formation des agents d'exploitation. Des examens sont également organisés dès cette année pour les CFC agents d'exploitation à Viège, mais seulement pour les épreuves écrites et orales dans un premier temps.

Nous participerons également début février 2020 au Your Challenge au CERM à Martigny et comme lors de notre dernière édition, je ne manquerai pas de vous contacter pour que vous offriez quelques heures de votre temps pour animer notre stand.

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

---

Notre présence à la dernière édition, a été un succès et le nombre de personnes qui ont commencé l'apprentissage d'agent d'exploitation suite à cette participation est très réjouissant pour l'avenir de notre profession.

Les exigences de la formation doivent constamment évoluer vers le haut pour bien marquer la différence entre une personne qui possède un CFC ou une AFP et une personne qui dispose d'une reconnaissance d'acquis. Comme notre société doit laisser le moins de monde possible à la charge de la société, la tendance est de donner une formation même minimaliste à toutes les personnes en recherche d'emploi vivant en Suisse. C'est là, que pour éviter que notre profession soit « la solution » de secours pour résoudre ces problèmes d'employabilité, nous devons être très professionnels dans l'octroi d'un CFC ou d'une AFP et démontrer aux futurs employeurs qu'il y a une grande différence entre une personne qui a fait un stage et a obtenu une reconnaissance d'acquis, et une personne qui s'est investie 2 ou 3 ans pour acquérir toutes les connaissances pratiques et théoriques, qui justifie un salaire correct.

Merci et bravo aux membres qui forment un apprenti en investissant de leur temps. J'encourage les membres qui auraient la possibilité de former une personne, de ne pas hésiter à faire les démarches pour en engager une ou plus.

Je tiens à remercier tous les membres présents dans cette salle ce soir, le département de la formation professionnelle, pour son engagement dans la lutte que nous menons pour faire reconnaître officiellement par le SEFRI notre centre de formation, le responsable de la formation continue pour son soutien inconditionnel, le Bureau des Métiers pour la qualité de son travail, notre responsable de la formation professionnelle pour son investissement de tous les instants, les sponsors pour la confiance et le crédit que vous accordez à notre association professionnelle.

Votre comité va continuer à œuvrer au développement et à la reconnaissance du CFC d'agent d'exploitation, et des AFP dans l'intérêt de notre profession.

Un grand merci donc à vous tous qui nous soutenez et qui nous faites confiance à travers votre présence.

*Philippe Brantschen*

# AFFAIRES COURANTES

## REMISE DES DIPLÔMES AUX APPRENTIS

CERM de Martigny le 18 août 2018

### CFC 2018

ANTILLE Simon  
DECAILLET Dylan  
DELEZE Pédro  
DORSAZ Jérôme  
FIONOUKOR Yannick  
GAY Damien  
KREIS Guillaume  
MARCLAY Didier  
THEYTAZ Julien  
VIAL Nathan

CFC  
CFC  
CFC  
CFC  
CFC  
CFC  
CFC  
CFC  
CFC  
CFC

EPASC Martigny  
Home de Collombey-Muraz  
Seranet Collombey-le-Grand  
Maison St-François Sion  
Commune de Port-Valais  
Commune d'Evionnaz  
La Castalie Monthey  
BLA Grolley  
Commune de Savièse  
ISS Facility Services SA Sion



### CFC art.32 2018

AÏBOUD Fouez  
LAMBERT Christophe  
RODUIT Gérard

HERREN Serge  
LUISIER Christophe

HERITIER Paul-Daniel  
RARD Gilbert

AFP 2018

BURRI Johann  
DISERENS Juan  
DOMINGOS Bryan  
EQUEY Christian  
REYNARD Nathan

AFP  
AFP  
AFP  
AFP  
AFP

Orif Sion  
EMS Riond-Vert SA Vouvry  
Orif Sion  
Orif Sion  
Orif Sion



*Également à l'honneur ce soir*  
Pour le brevet fédéral de concierge 2018

RION Yannick

Sierre

*Félicitations à tous*  
*Grand merci aux entreprises formatrices et*  
*autres acteurs actifs dans les formations !*

## CONSTAT : ALORS VENIR OU PAS ?

C'est incroyable le nombre de "con" que l'on trouve dans le dictionnaire ! Bien plus de 1000 mots commencent par "con" et pas seulement concierge donc !

Toutes ces histoires de "con" n'ont pas grand-chose à voir avec la question, et surtout pas même avec notre chère profession. Rappelons tout de même que le concierge est depuis son origine une fonction prestigieuse, qu'il était le garant de la demeure, du château, de l'hôtel etc... Aujourd'hui, la référence et la charnière entre le lieu et sa préservation, c'est encore et toujours Nous!

Si une expression devait être sinon péjorative du moins réductrice, ce serait plutôt le terme de gardien, l'histoire laissait à penser que la tâche se limitait au seul gardiennage, un peu comme le cerbère d'une prison... et c'est loin d'être le cas. Un métier n'est finalement péjoratif que dans l'esprit d'idiots, toujours prompts à dévaloriser ceux situés en dessous d'eux dans la hiérarchie.

Bref, venons au fait, au constat : Chose certaine, cette fonction auquel nous

sommes attachés et que quelqu'un pensait qu'elle tendrait à disparaître, la cause à i-machin ou à i-truc, est aujourd'hui en plein essor...

Pour preuve, nous sommes fiers de vous annoncer que dès la prochaine rentrée scolaire, nos classes devraient se dédoubler ! La profession se démocratise et notre travail d'enseignants, de patron, de communicateur et de motivateur doit plus que jamais aujourd'hui, se professionnaliser. Aujourd'hui plus qu'hier nous nous devons de transmettre avec rigueur et clarté, le goût, l'envie et la volonté d'être des professionnels qui allient et maîtrisent avec brio l'avenir de la profession. Et un Merci particulier à vous de transmettre votre savoir-faire comme vous le faites, merci aussi pour le respect et la formation des personnes que nous formons et que vous employez.

Ah, J'aurais aussi pu compter les "con" dans les pages des noms propres, mais ça c'est une autre histoire...

Cordialement un « con-frère »

*Philippe Chambovey*

## MON EXPÉRIENCE AVEC LES ART. 32

Après 3 ans d'enseignement à dispenser les cours de nettoyage aux Art.32 je ne peux qu'être satisfait de cette expérience. La transmission de mes connaissances dans le domaine, couplée au partage des expériences de chacun, m'apporte un enrichissement personnel non négligeable et surtout une remise en question continue sur le métier et ses spécificités.

Du côté des participants, je constate une forte volonté de comprendre et d'apprendre. Chaque cours se déroule dans une ambiance agréable et studieuse malgré les doutes et interrogations qui surgissent petit à petit en parcourant les nombreux chapitres de ce thème, car il n'est pas forcément évident qu'une vulgaire pannoche devient un mop, qu'un simple balai à poussière devient un balai trapèze, qu'une traditionnelle brosse à récurer devient un balai rasant, qu'une simple giclée de produit se transforme en un calcul précis de dosage, qu'un traditionnel paillason devient un barrage anti-saleté, qu'un sol en carrelage devient un revêtement grès cérame, qu'un mur recouvert de carrelage devient une surface verticale en faïence, etc.

Et oui, la profession d'agent ou d'agente d'exploitation à son vocabulaire et le chemin pour décrocher un diplôme dans le

métier passe par là et par ces multiples disciplines. Pour chaque classe que j'ai eu le privilège de former, j'ai vraiment senti l'esprit de solidarité et je suis convaincu que la qualité des prestations proposées par les adultes aux procédures de qualification est due à cet esprit de partage.

En complément aux cours théoriques du soir et aux journées de pratique j'ai le privilège, grâce à la confiance témoignée par la caisse AI, de pouvoir également former régulièrement un adulte art.32 au sein de mon entreprise. Là également la satisfaction est au rendez-vous. La satisfaction de pouvoir offrir une deuxième chance à une personne en réorientation professionnelle. La chance de pouvoir s'entraider chaque jour grâce à nos parcours et aux partages d'expériences professionnelles souvent bien différentes.

Pour terminer, je vous incite vivement à tenter l'expérience, non pas de vous réorienter professionnellement mais de former un ou un art.32 ou d'encourager votre employeur à faire cette riche expérience car c'est du "win-win" ou plutôt chez nous du "gagnant-gagnant" aussi bien au niveau professionnel que personnel.

Je vous remercie et vous souhaite le meilleur pour la suite.

*Jean-Paul Décaillet*

## LE CONCIERGE ET LA TECHNIQUE

La technique du bâtiment devient de plus en plus pointue et le concierge qui s'en occupe doit très souvent faire face à la domotique qui gère l'ensemble des installations.

L'accès aux locaux n'est bien souvent plus possible avec une simple clé mais s'effectue avec une carte d'accès ou un badge contenant votre pédigrée complet. À tout moment le concierge peut intervenir sur une serrure pour contrôler, bloquer ou interroger une porte. Il peut régler des plages d'ouverture et de fermeture des portes afin que les personnes non autorisées puissent pénétrer dans les locaux.

L'installation de chauffage est gérée par un tableau électronique et tous les paramètres sont réglés par informatique: les courbes de chauffe – la température ambiante – la gestion des pompes de circulations – etc. Le concierge contrôle régulièrement les paramètres et si un problème surgit il reçoit un message de panne indiquant où se situe le dysfonctionnement. Le concierge ou l'agent d'exploitation peut intervenir rapidement et dans la mesure de ses possibilités remédier à différents dysfonctionnements ou réglages.

Ce type d'installation assure des réglages fins et précis des locaux, elle apporte des

économies d'énergie et garantit un meilleur rendement énergétique.

Les installations de la ventilation fonctionnent sur le même principe, la domotique gère les flux d'airs - les clapets anti feu - les mises hors gel de certains éléments sensibles au froid – le refroidissement ou le réchauffement de l'air pulsé dans les locaux.

Le concierge est toujours présent pour contrôler le bon fonctionnement des installations. Son rôle de surveillance et de contrôle est primordial afin d'apporter aux utilisateurs les exigences de confort souhaitées.

Sans un professionnel de l'entretien des bâtiments, concierge ou agent d'exploitation, connaissant et maîtrisant bien son installation, le coût d'exploitation des bâtiments augmenterait énormément suite à beaucoup d'interventions d'entreprises externes.

Je suis fier de mon métier, de son évolution et j'essaie dans la mesure du possible de le valoriser

*Pascal Meylan*





# RAPPORT

Patrice Barby  
Responsable Formation

## Coup de projecteur sur les maîtres d'apprentissage.

La réussite de la relation entre un apprenti et l'entreprise formatrice repose en grande partie sur la personne qui se voit confier la fonction de formateur en entreprise.

Ce maître d'apprentissage a pour rôle d'accompagner l'apprenti tout au long de sa formation. Il va assurer le lien avec les différents acteurs de la formation, l'école professionnelle pour la partie théorique, l'association professionnelle pour la partie pratique sans oublier les obligations vis-à-vis du service de la formation professionnelle du canton et le tout sans abandonner les missions de son poste dans l'entreprise.

Un maître d'apprentissage n'est pas un professionnel de la formation, mais il doit en assumer le rôle.

### **Une personne expérimentée et disponible.**

Des critères d'expérience et de formation sont fixés par la loi pour endosser le rôle de maître d'apprentissage. Pour notre profession, il doit être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à celui que désire atteindre l'apprenti et doit justifier d'années d'expérience dans le métier.

Pour les nouvelles professions, c'est le cas pour la nôtre, n'ayant pas un vivier suffisant de diplômés pouvant former des apprentis, les conditions liées aux autorisations de former sont assouplies et des personnes avec formation équivalente peuvent prendre en charge un apprenti. Voici l'extrait de l'ordonnance des agents d'exploitation :

#### *Art. 10 Exigences minimales posées aux formateurs*

*Les exigences minimales posées aux formateurs au sens de l'art. 44, al. 1, let. a et b, OFPr sont remplies par :*

- 1. les agents d'exploitation CFC justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation ;*
- 2. les titulaires d'un CFC d'une profession apparentée justifiant des connaissances professionnelles requises propres aux agents d'exploitation CFC et d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation concernée ;*
- 3. les personnes titulaires d'un titre correspondant de la formation professionnelle supérieure ;*
- 4. les personnes titulaires d'un diplôme correspondant d'une haute école et justifiant d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation concernée.*

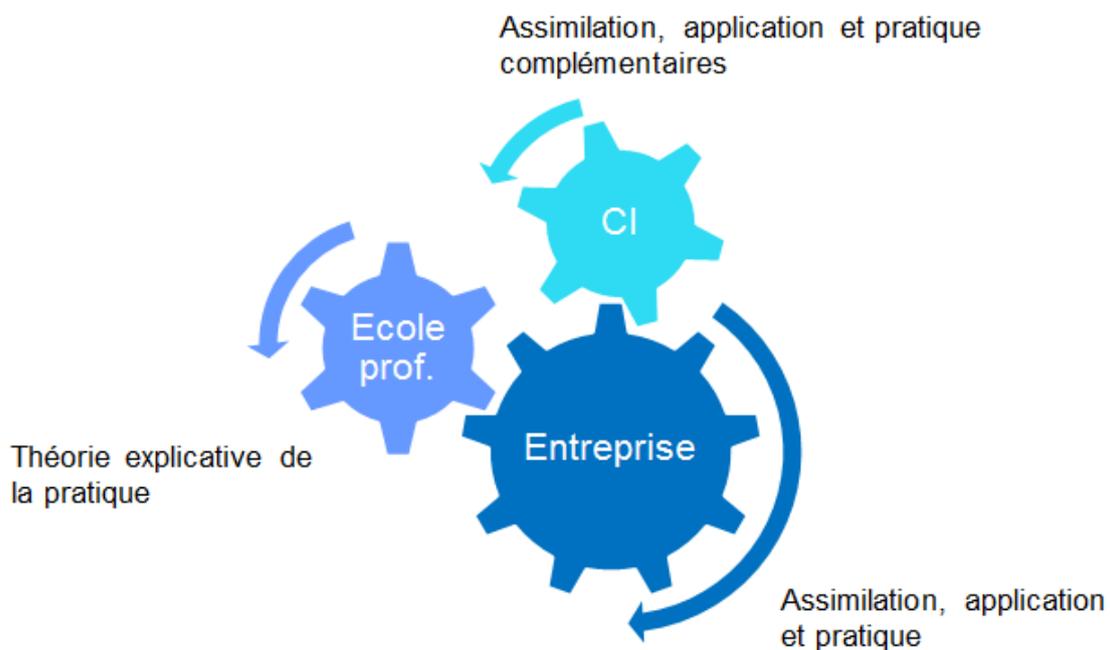
D'autres critères sont à prendre en compte lors de la désignation du maître d'apprentissage, par exemple, les qualités pédagogiques qui peuvent être révélées lors de l'accueil de stagiaires, la volonté de transmettre ses compétences et connaissances professionnelles ainsi que la passion du métier.

### **Remerciements aux maîtres d'apprentissage.**

Être maître d'apprentissage n'est donc pas une petite affaire à prendre à la légère. L'investissement en temps et en énergie

d'un maître d'apprentissage est conséquent. Vous êtes un maillon important de la pérennité du métier et de la formation duale qui est enviée tout autour de nous. Formateur en entreprise ou maître d'apprentissage, par ces mots je tiens à vous remercier de votre fort investissement et de votre grand professionnalisme.

*Patrice Barby*





# RAPPORT

## DU DIRECTEUR DU BUREAU DES MÉTIERS GABRIEL DÉCAILLET

### **Mitage politique! comment faire mieux...**

Chaque fois c'est pareil, dès qu'il s'agit d'aménagement du territoire le peuple Suisse est appelé à se prononcer au tout début de l'année. Ce fut le cas de la votation sur la LAT, de l'initiative WEBER qui a abouti à limiter le nombre de résidences secondaires à 20% par commune et maintenant c'est au tour de l'initiative contre le mitage du territoire.

En soi, cette systématique pourrait paraître anodine s'il n'y avait pas eu l'expérience, mauvaise pour nos milieux, de la Lex Weber ! A croire que la chancellerie le fait exprès pour raccourcir le temps de campagne à disposition !

Bref, vous l'avez compris, devoir réussir à convaincre les citoyens suisses de rejeter des initiatives populaires extrémistes à coups de slogans n'est pas très porteur sur le long terme.

Les opposants stigmatisent les défenseurs de l'évolution d'un droit du sol respectueux

de l'évolution démographique et économique en les traitants de bétonneurs ! De leur côté, ceux qui sont déjà confrontés à la sévérité de l'application d'une loi sur l'aménagement du territoire très restrictive n'ont d'autre choix que de répliquer que celle-ci est déjà extrêmement restrictive et rend ce genre d'initiative inutile et inefficace.

Or, de tout temps, le droit du sol a été et restera un sujet compliqué !

La question n'est finalement pas tellement celle de savoir si l'on va gagner ou perdre cette fois-ci que celle de se mettre en ordre de bataille.

Dans un monde qui change vite et où la façon de se comporter en politique tient de plus en plus souvent du slogan populiste, il est utile que les points de vue défendus par les associations patronales soient bien lus et compris de nos adhérents. Qu'attendent-ils vraiment ?

Sans jeter un regard sur le passé, riche d'expériences dont il faut tirer les leçons,

le futur proche nous réserve en 2019 les échéances importantes suivantes :

Le 19 mai prochain les suisses auront à se prononcer sur :

- Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)
- Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)

Les objets de votations populaires des 20 octobre et 24 novembre prochain ne sont pas encore connus à ce jour. On s'imagine pourtant d'ores et déjà que les votations du mois d'octobre seront, de fait, remplacé par les élections fédérales.

Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir sur ces éléments de façon plus précise...

Lorsqu'on observe la vie politique attentivement, l'ensemble des sujets qui occupent les discussions entre partenaires de l'économie et le monde patronal n'arrivent pas tous en votation populaire. Il faut toutefois bien l'admettre, nombre de partis ou organisations les plus diverses ont pris le pli d'utiliser les droits populaires prévus par la constitution pour obtenir satisfaction sur des sujets intéressant une minorité de concernés. N'avons-nous pas tous récemment été appelés à voter sur le maintien ou la suppression des cornes des vaches ?

Confrontés à cette situation le monde patronal de la construction a conduit depuis

plusieurs années une réflexion sur la bonne façon d'appréhender ce phénomène et a pris l'option d'une réorganisation coordonnée. L'idée est de faire en sorte que le monde économique valaisan se rallie à une organisation faîtière unique et que celle-ci conduise les campagnes de votation de façon coordonnée avec l'appui des branches professionnelles concernées.

Cette ambition vient de devenir un projet concret avec la rencontre des trois associations faîtières de l'économie valaisanne que sont la CVCI- Chambre du Commerce et de l'Industrie du Valais, l'Union Valaisanne des Arts et Métiers (UVAM) et Constructionvalais. Ces trois organismes ont décidé le 4 février, en présence des membres de leurs comités respectifs réunis pour l'occasion, de lancer un projet de réorganisation des organisations faîtières.

Paris ne s'est pas construite en un seul jour et il faudra encore un peu de patience pour récolter les fruits d'une telle réalisation. Pourtant, il faut bien l'admettre, c'est véritablement la première fois que l'on sent au sein des trois organismes faîtières valaisans cette volonté d'avancer ensemble dans la même direction.

Alors, osons répondre à certains pessimistes comme le faisait déjà Voltaire : *« Ceux qui ne croient pas en l'impossible sont priés de ne pas déranger ceux qui sont en train de le faire ! »*

### ...Et sur le plan économique ?

Selon le KOF Institut de recherche Bâlois bien connu, la tendance à la baisse pour l'économie suisse, amorcée en fin d'année dernière, s'est confirmée en janvier, à en croire le baromètre de l'institut. Les perspectives conjoncturelles de la Suisse demeurent modérées en ce début de 2019 pointent les experts.

Il règne donc en ce début d'année, comme l'an passé d'ailleurs, un climat d'optimisme prudent ! Les conditions cadres actuelles laissent augurer d'une année 2019 avec une croissance molle. On a de plus en plus l'impression que l'on danse sur un fil qui pourrait rompre à chaque instant...

Les taux d'intérêts se trouvent aujourd'hui encore à des niveaux historiquement bas en Suisse. La réserve fédérale des USA vient de repousser une hausse modeste des taux d'intérêts argumentant que rien ne presse... Certainement qu'un des éléments les plus inquiétants tient dans le nombre de risques géopolitiques qui risquent de se matérialiser un de ces jours prochains... Que penser par exemple de l'évolution du conflit économique Chine – USA et de son influence sur le reste du commerce mondial ? Jusqu'où des phénomènes, somme toute, locaux auront-ils une incidence sur la conjoncture comme le shut down aux USA, le Brexit en Grande Bretagne et les gilets jaunes en France.

Dans ce contexte, on voit mal le franc suisse faiblir encore, et son impact sur le

fonctionnement de nos entreprises devrait être positif.

Beaucoup plus près de nous l'activité de plaine continue de (trop !) bien fonctionner mais le nombre élevé de logements vacants inquiète. Les institutionnels, pour la plupart externes au canton, cherchent toujours en Valais, sorte d'Eldorado, des possibilités de placements qu'ils ne trouvent plus chez eux ni sur des rendements obligataires. Ce jeu est pervers et pourrait bien se retourner assez vite au détriment du parc immobilier en Valais.

Comme de coutume, on peut observer le verre à moitié vide ou celui à moitié plein. Il y a dans toute situation des opportunités d'affaires. A chacun de savoir les trouver.

L'exemple de la campagne MakeHeatSimple lancée par SuisseEnergie en est une. L'idée à l'origine de ce projet pilote lancé en Valais est tout simplement géniale. Il s'agit en fait d'équiper les systèmes de chauffage de commande à distance.

Nombre de résidences secondaires ponctuellement occupées sont chauffées à plus de 15 degrés durant toute la saison d'hiver. Un gaspillage auquel SuisseEnergie espère mettre un terme.

Aujourd'hui, moins de 2% de toutes les résidences secondaires en Suisse sont équipées d'un système de commande à distance, malgré le fait que toutes les conditions préalables à l'utilisation de telles solutions techniques soient remplies.

Selon une étude de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), quelque 2'200 gigawattheures (GWH) pourraient être ainsi économisés chaque année en Suisse. Soit environ 3% de la consommation d'énergie finale annuelle des ménages suisses et 608'000 tonnes d'émission de CO2

Les associations patronales (*AVIE - Association valaisanne des installateurs électriciens, tec-bat et suissetec OW pour ce qui touche à la technique et à l'enveloppe des bâtiments*) sont reconnues comme partenaires à part entière de cet important projet pilote de la Confédération et du Canton qui s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique 2050 de la Suisse aux côtés des communes et des distributeurs d'énergie.

De son côté le programme bâtiment de la Confédération qui encourage toujours la rénovation est reconduit en 2019, doté de nouveaux moyens financiers et relayé par les cantons. Vos entreprises ont bien sûr une carte à jouer dans ce domaine. Qui mieux que des professionnels bien formés sont à même de conseiller et d'accompagner leurs clients de plus en plus sensibles au développement durable et à l'amélioration du patrimoine bâti ?

Il y a dans ces deux seuls exemples un courant de fond qui se dessine vers un développement plus durable et plus écologique. Il s'agit de l'identifier et de l'accompagner au mieux des intérêts économiques de chacun. Le conseil d'administration est parfaitement au clair de ce qui se passe et est présent sur tous ces fronts.

Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe aux formations dans ce domaine, formations qu'organise régulièrement le Bureau des Métiers.

### **2019 le Bureau des Métiers reste un centre patronal à votre écoute**

Le tournus des présidences au sein des associations patronales qui composent le Conseil d'administration du Bureau des Métiers se poursuit en 2019. Ainsi de nouvelles forces avec un nouveau président d'association des métiers de la plâtrerie - peinture et de la construction métallique viennent compléter l'équipe.

Ce renouveau amène de nouvelles idées, apporte un discours qui demande des réponses factuelles et ne craint pas de remettre en cause certains fonctionnements. Les séances sont riches d'échange et les problèmes des associations y sont abordés avec beaucoup de pragmatisme. De nouvelles orientations déjà initiées il y a maintenant près de deux ans commencent à porter leurs fruits.

### **Dr' Jope – Un veston collé à des valeurs**

Dans un axe plus orienté sur la communication, le projet Dr'Jope, veston emblématique du savoir-faire des artisans valaisans a été lancé avec succès en fin d'année 2018. Vous l'avez tous vu, ce veston incarne des valeurs et porte haut les couleurs de ceux, parfois délaissés, qui ont cette intelligence de la main.

Cette campagne n'est pas terminée et une relance est prévue en 2019 de façon à marquer dans le public cette empreinte de l'artisan qui mérite la reconnaissance de son savoir-faire.

Côté plus opérationnel, l'entreprise Bureau des Métiers continue également de se développer.

### **Une nouvelle prestation : la protection juridique**

Au printemps dernier l'inauguration d'une succursale à Viège a mobilisé passablement d'énergie. En 2019, c'est un nouveau produit qui est sur le point d'être lancé.

Il s'agit ici de la mise en place d'une véritable couverture juridique complète pour nos entreprises. Celles-ci pouvaient déjà s'appuyer sur des compétences internes de notre Bureau depuis des années. Il s'agit maintenant d'aller un pas plus loin en offrant une protection juridique à l'étendue incomparable moyennant l'adhésion à un contrat global négocié pour vous par le Bureau des Métiers. L'expérience conduite depuis maintenant deux ans par l'association des métiers du bois s'est avérée concluante et il est judicieux d'aller encore plus loin en faisant profiter les autres professions aussi. Les négociations sont en cours pour obtenir des tarifs avantageux pour les membres des associations patronales.

### **e-business – un succès grandissant !**

La simplification administrative dans les tâches quotidiennes que nos clients doivent accomplir jour après jour est toujours une de nos priorités. Dans ce domaine, il est aujourd'hui indispensable de s'appuyer aussi sur des outils informatiques. Ayant vu venir cette tendance depuis longtemps, c'est avec résolution que le Bureau des Métiers a pris le virage de ce renouveau informatique 4.0 depuis plusieurs années. D'importants investissements financiers et des ressources humaines considérables ont été nécessaires, mais le résultat est là ! Et quel résultat !

Lancé au mois de novembre 2017, soit il y a à peine plus d'une année, le nouveau portail du Bureau des Métiers que l'on nomme e-business, compte déjà plus de 900 entreprises adhérentes, soit un peu plus de 50% des entreprises potentielles. Ce portail, répond à un haut degré d'exigences en termes de sécurité et d'efficacité. Cette année encore plusieurs développements devraient être mis à disposition des utilisateurs comme l'annonce des absences justifiées et des vacances ou la possibilité d'annonce des salaires par fichiers PUCS. Tous ces éléments apporteront encore plus de confort dans le traitement de la gestion du personnel de nos affiliés.

Permettez-moi d'insister sur le fait que le futur appartient à ce genre de solutions ! Le Bureau des Métiers est ici un peu en avance sur certains de ses concurrents, mais ce n'est pas important pour cela.

C'est important parce que cette solution simplifie vraiment la vie de ceux qui l'utilisent, alors n'hésitez plus et inscrivez-vous sur le portail e-business du Bureau des Métiers. Vous y accédez directement depuis notre site internet.

### **Le service de formation du Bureau des Métiers – une expertise reconnue**

Le domaine de la formation continue au Bureau des Métiers a réussi avec succès sa qualification EduQua en 2018. Ce service étant certifié, nous osons prétendre qu'il répond à un haut degré de qualité lorsqu'il s'agit de la mise en place et du suivi de formations professionnelles diverses.

C'est aussi pour moi l'occasion de rappeler que pas une année ne se passe sans que la formation innove dans un domaine ou un autre. Rien qu'en 2018 je peux par exemple citer, la mise en œuvre des journées portes ouvertes qui se sont déroulées à Martigny pour la 1<sup>ère</sup> fois. Sur le modèle de ce qui avait été lancé à Sion ce fut une belle réussite qui a permis aux parents et aux jeunes de la région de voir concrètement ce qui se passait dans une entreprise.

De même, un travail conséquent a été effectué pour aligner, la législation cantonale et les processus de subventionnement suite à l'introduction de la nouvelle loi sur la formation continue.

Cette année une nouvelle initiative est d'ores et déjà prévue avec la mise sur pied

de rencontres « speed jobbing »... Sur le modèle des speed dating connus outre-Atlantique, il s'agit d'une sorte de bourse aux apprentissages ou aux stages. Nous verrons bien si une telle initiative rencontre le succès dans notre canton. Il en demeure pas moins que tout doit être essayé pour freiner l'érosion du nombre d'apprentis que connaissent nos professions aujourd'hui.

### **CCT – des négociations terminées, enfin presque...**

Les électriciens valaisans ont terminé leurs négociations salariales en début novembre 2018 au terme d'une seule séance, les gens de la technique du bâtiment auront dû attendre jusqu'au début du mois de janvier 2019, comme les paysagistes.

Sur le plan romand, les négociations qui concernent les métiers valaisans du bois et de la peinture, suivent un autre calendrier et se sont achevées à la fin de l'été.

Seul le secteur de la construction métallique ne parvient pas à trouver le chemin d'une solution avec les représentants syndicaux. Il faut dire que dans ce secteur la concurrence intercantonale est très vive et que la question du travail du samedi empoisonne les discussions depuis des années.

Ces discussions sont toujours ardues et la redistribution de la production de richesse créée chaque année par les entreprises s'avère toujours plus délicate tant il est vrai que la difficulté de vendre un travail pour

un prix équitable devient chaque année plus ardue.

### **Marchés publics – retour vers le futur**

S'il est bien un thème dont on est sûr qu'il figure de façon récurrente au menu des discours d'associations, c'est bien celui des marchés publics. Ce sujet est très difficile, car il suit une logique européenne qui se décline ensuite au niveau national avec une loi en pleine refonte à Berne et une adaptation du concordat au niveau inter-cantonal.

Pour faire simple, disons que du projet initialement proposé par la commission du Conseil National, parfaitement inadapté au milieu de la construction, de nombreuses corrections ont pu être apportées au prix d'un lobbying intensif.

Des questions comme le principe de la double enveloppe, le lieu d'exécution plutôt que celui de provenance, ou l'offre la plus avantageuse plutôt que la plus basse ont pu être mise en exergue et sont désormais prévus dans le nouveau projet. Mais il faut rester vigilant car les carottes ne sont pas encore cuites et la loi n'est pas encore tout à fait au bout de son processus législatif.

C'est aussi l'occasion pour moi de souligner l'important travail réalisé par Constructionvalais dans ce domaine. L'organisme faitier de la construction en Valais qui regroupe outre le Bureau des Métiers, l'AVE et les mandataires de la construction

fonctionne à haut régime et mérite qu'on salue son engagement.

### **Rendez-vous le 4 octobre prochain à la Journée du Bureau des Métiers**

Je m'aperçois que le temps passe vite, et c'est bien normal, lorsque l'on aborde de tels sujets... Il faut savoir aussi laisser du temps pour les échanges informels et la convivialité.

J'arrête donc ici mes explications, non sans vous donner rendez-vous au plus tard le 4 octobre prochain à Martigny pour la journée du Bureau des Métiers.

Cette journée qui s'inscrit dans le cadre de la Foire du Valais, toujours le 2<sup>ème</sup> vendredi est la vôtre. C'est ce jour-là que nombre de nos partenaires (*représentants des services de l'Etat, des banques des Assurance et de la politique*) sont présents. Comme ils se trouvent dans un cadre sérieux mais détendu leur abord en est facilité et ils sont à notre écoute, votre écoute. Le succès grandissant de notre manifestation y est vraisemblablement aussi pour quelque chose. En plus 2019 correspond à une année d'élections fédérales, alors à bon entendeur...

### **Un mot de conclusion !**

Christine Lagarde, directrice du FMI – fonds monétaire international a dit un jour:

*« Tous les rouages, petits, moyens ou grands, sont déterminants. »*

Ne pensez donc jamais que votre action ou votre participation à la vie de votre association est inutile et que les autres décident bien et intelligemment à votre place. L'ensemble se nourrit de votre avis et de votre engagement.

Le goût du risque, la créativité qui pousse les entrepreneurs vers de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Garder la tête froide, se fier à son intuition et savoir

décider juste fait qu'un patron est souvent seul face à ses choix.

Dans ce contexte, il est bon de pouvoir compter sur des partenaires fiables. Le Bureau des Métiers depuis toujours a comme mission première de vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2019.

*Gabriel Décaillet*

# COMITE

## AVsC

**Bureau des Métiers**  
Rue de la Dixence 20  
1950 Sion

### PRESIDENT

**Philippe Brantschen**

Rue du Marché 5B  
3960 Sierre

Philippe.brantschen@hevs.ch

M 079 362 26 21

### VICE - PRESIDENT

**Patrice Barby**

Rue Saint Symphorien 9  
1926 Fully

barby@bluewin.ch

T 027 746 19 17

M 079 816 45 89

### MEMBRES

**Philippe Chambovey**

Rue du Bourg 45  
1920 Martigny

p.chambovey@me.com

T 027 722 43 45

M 079 290 80 40

**Jean-Paul Décaillet**

Seranet  
Raffinerie 18B  
1893 Muraz

info@seranet.ch

T 024 471 69 30

M 078 601 35 50

**Pascal Meylan**

Ch. des Collines 27  
3960 Sierre

pascalmeylan@varioweb.ch

M 079 422 32 51

### SECRETARIAT

Bureau des Métiers – Rue de la Dixences 20 – 1950 Sion

**Roland Gruber – Secrétaire patronal**

T 027 327 51 48

F 027 327 51 80

roland.gruber@bureaudesmetiers.ch

**Nicole Cina – Secrétaire patronal adjointe**

T 027 327 51 30

F 027 327 51 80

nicole.cina@bureaudesmetiers.ch

LISTE  
DES

MEMBRES

au 31.12.2018

1/3

NOM

A

Allégro Jean-Claude  
Antunes Octavio Carloto

B

Bagnoud Kevin  
Barby Patrice  
Battiaz Joël  
Baudet Christophe  
Beney Jonathan  
Bérard Yves  
Bernet Jonas  
Berthoud Joël  
Bertuchoz Philippe  
Brantschen Philippe  
Broccard Pierre-Marie  
Bucher Urs-Daniel  
Burket Christian

C

Cappi Alexandre  
Carraux Gérard  
Carron Yvan  
Carroz Frédéric  
Cesarino Achille  
Chambovey Philippe  
Charbonnet Jean-Daniel  
Chevalier Jean-François  
Clavien André  
Constantin Grégory  
Constantin Sébastien  
Crittin Sébastien  
Cucinelli Francesco

D

Darbellay Didier  
Dayer Jean-Charles  
Décaillet Emmanuel  
Décaillet Jean-Paul  
Donnet Johnny

E

Egli Nicolas  
Epiney Alain

F

Fanelli Michaël  
Ferrari Luigi  
Figueiredo José Ricardo  
Fiorini Eduardo  
Fournier Fabien  
Frossard Bernard

LISTE  
DES  
MEMBRES

2/3

|          | NOM   |
|----------|---|
| <b>G</b> | Gaier Mike<br>Gaist Christian<br>Gay Fabien<br>Ghartey Paul<br>Giudice Nicolas<br>Gonnet Théophile<br>Guex Bertrand<br>Guntern Jacques  |
| <b>I</b> | Imstepf Philippe  |
| <b>J</b> | Jollien Frank   |
| <b>K</b> | Kaenel Johann   |
| <b>L</b> | Lattion Georges-André<br>Lefebvre Jérémy<br>Lopes Goncalves Sonia Maria<br>Luy Claude-Alain   |
| <b>M</b> | Mariéthoz Freddy<br>Martenet Nicolas<br>Métroz Sébastien<br>Meylan Pascal<br>Moreillon Ali-Xavier<br>Moret Fabrice  |
| <b>N</b> | Nanços Guillaume  |
| <b>O</b> | Oggier Jacques<br>Olivera Gomes Tiago Jorge   |
| <b>P</b> | Pellaud Romain<br>Perruchoud Bastien  |
| <b>R</b> | Ravasio Raphaël<br>Rebord Stéphane<br>Rey Nicolas<br>Rielle Alain<br>Rion Yannick<br>Rodrigues Da Rocha Jorge<br>Roduit André-Marcel<br>Roduit Etienne<br>Roger Alizée<br>Roméo Giovanni<br>Rossier Olivier<br>Roux Olivier |

LISTE  
DES  
MEMBRES

3/3

**NOM**

**S** Schnyder Romain  
Seiler Michel  
Somma Francesco

**T** Tallagnon Philippe  
Terrettaz Claude  
Trupia Joseph-David

**V** Vianin Loïc  
Voeffray Stéphane  
Vouilloz Nicolas

**LISTE DES  
MEMBRES  
PARTENAIRES**  
au 31.12.2018

**LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES/SPONSORS**

Cleanfix SA

CLIME ASCENSEURS SA

CWS-boco Suisse SA

Electro-Matériel SA

Global Market F.A. Sàrl

Inspiration Végétale

Le Guêpier nuisible contrôle Sàrl

Lutz Distribution AG

Otto Hauenstein Semences AG

Pitteloud Jean-Daniel SA

Veuthey & Cie Martigny SA

WALCO SA

Wetrok AG

Sponsors « Or »



Otto  
Hauenstein  
Semences SA



CWS



boco

# Sponsors « Argent »



Lutz Distributions AG

Tel. 027 922 93 33  
info@lutzdistributions.ch  
www.lutzdistributions.ch



Jean-Daniel Pitteloud

1981 Vex

T. 027 207 16 64

M. 079 427 54 54

jdpit@bluewin.ch

ARIA 240



ITALTRUCK

. Elektrische Transport- und Wartungsfahrzeuge

Véhicules de transport et de manutention électriques

[www.globalmarket.ch](http://www.globalmarket.ch)

Sabrina GRIFFA

+41 79 887 07 44

1663 Epagny (Gruyères)

info@globalmarket.ch

Tél. +41 26 921 38 40

Fax : +41 26 921 38 42

# Sponsors « Bronze »



Inspiration Végétale



Plantes en pot & Déco  
Service plantation-entretien

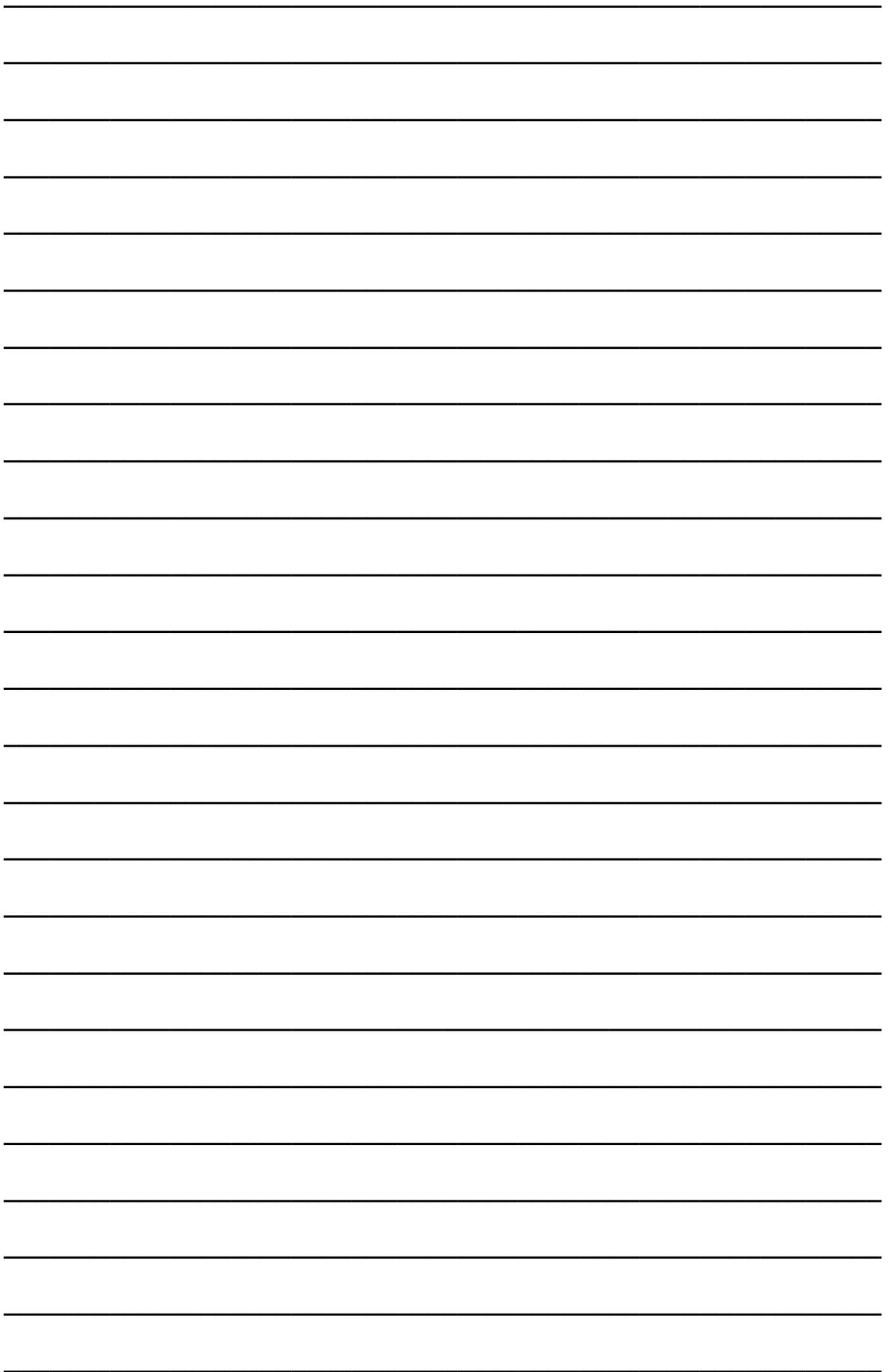


FRANÇOIS VEUTHEY  
Directeur

VEUTHEY & CIE MARTIGNY SA  
CP 1024 • 1920 Martigny 1  
T 027 720 45 00 • F 027 723 59 22  
f.veuthey@veuthey.com







**à votre service**

**SECRETAIRE PATRONAL : ROLAND GRUBER**  
roland.gruber@bureaudesmetiers.ch

Rue de la Dixence 20 – 1950 Sion  
Tél : 027 327 51 48 ▪ Fax : 027 327 51 80

**[www.avsc.ch](http://www.avsc.ch)**